



Sainneville

infos



Année 2010

Les informations communales

DEMANDE DE PASSEPORTS

Pour l'établissement des passeports biométriques, le service Etat Civil de la mairie de St Romain de Colbosc accueille le public uniquement sur rendez-vous.

Tel : 02.32.79.24.62

Pour toute demande de passeport, la présence du demandeur est indispensable avec 2 photos d'identité (récentes, de face, tête nue, couleurs contrastées, 35x45 mm), 1 justificatif de domicile, droit de timbre de 86 € pour les +de 18 ans (89 € si vous ne fournissez pas vos photos d'identité), 42 € pour les mineurs de 15 ans et + (45 € si vous ne fournissez pas vos photos d'identité), 17 € pour les mineurs de - de 15 ans (20 € si vous ne fournissez pas vos photos d'identité), la copie intégrale de l'acte de naissance (pour les 1ères demandes de passeport ou pour les titres non sécurisés périmés depuis + de 2 ans), l'ancien passeport à renouveler.

URBANISME

Avant d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation, vous devez avoir une autorisation. Toute demande doit être faite en mairie et nécessitera soit un permis de construire soit une demande préalable de travaux.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes atteignant 16 ans doivent venir se faire recenser en mairie munis de leur pièce d'identité dans les 3 mois suivant leur anniversaire.

Si le recensement n'est pas effectué dans les délais, l'inscription aux examens scolaires et au permis de conduire ne pourra être faite. Il est important ensuite de conserver l'original de l'attestation de recensement.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale fonctionne en partenariat avec la bibliothèque départementale.

Elle vous propose un large choix de livres. Elle est gratuite et ouverte à tous.

Lundi 17h30 - 18h00 - Mercredi 11h00 - 12h00

Vendredi 16h30 - 17h30 - Samedi 11h45 - 12h30

(sous réserve)

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT LUTTE CONTRE LE BRUIT

Chaque année, quand reviennent les beaux jours, chacun souhaite profiter agréablement de son jardin. Nous rappelons que le respect de l'environnement et du voisinage implique une réglementation que chacun doit respecter.

Les horaires d'utilisation des appareils bruyants vous seront précisés au printemps car ils sont susceptibles d'être modifiés.

DEMANDE DE CARTES D'IDENTITE

Pour constituer votre dossier avant de le déposer en mairie, il faut les éléments suivants :

La présence de l'intéressé (prise d'empreinte, signature authentique), 2 photos d'identité (récentes, de face, tête nue, couleurs contrastées, 35x45 mm), 1 justificatif de domicile (au nom de l'intéressé pour les épouses et les enfants), la copie intégrale de l'acte de naissance (pour les 1ères demandes de carte d'identité ou pour les titres non sécurisés périmés depuis +de 2 ans), l'ancienne carte d'identité à renouveler, indiquer sa taille, droit de timbre de 25 € si le précédent titre n'est pas restitué à la mairie au moment du dépôt du dossier.

Le délai est de 4 semaines environ et il est plus long en période de vacances.

N'attendez donc pas votre départ pour faire votre demande.

NIDS DE GUEPES

En cas de présence d'un nid de guêpes dans votre propriété, il faut prévenir la mairie.

Le maire ou son représentant fera intervenir une personne compétente ou le cas échéant alertera les pompiers. Seule la mairie peut en faire la démarche et assurer le coût engendré par les services de la protection civile. Merci de respecter la procédure.

DEFIBRILLATEUR

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur a été installé près du terrain multisports.

Cet appareil peut servir à sauver une personne victime d'un arrêt cardiaque.

Si vous souhaitez avoir des informations sur son utilisation, vous pouvez contacter Philippe Champion ou Marie-Laure Basire à la mairie.

Le Mot du Maire

Bien chers tous,

L'aube d'une nouvelle année se lève.

Avec mes collègues du Conseil Municipal, j'adresse à chacun de vous mes vœux les plus chaleureux pour 2011. Que cette nouvelle année soit pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers, synonyme d'espoirs, de projets mais aussi de tolérance et de respect pour bien vivre ensemble.

Que cette année 2011 vous apporte aussi la santé, capital le plus précieux, joies et satisfactions nombreuses dans un monde souvent trop dur et qui demeure en crise.

Enfin, puissions-nous en 2011 manifester toujours plus de solidarité envers nos concitoyens les plus fragilisés.

Ce Sainneville-Infos vous retrace les principaux événements de l'année 2010 dans notre village, à l'initiative de la municipalité mais aussi de nos associations. Je remercie toute l'équipe qui a participé à son élaboration.

Une nouvelle fois, je remercie aussi tous ceux et toutes celles qui acceptent de donner un peu de leur temps à notre vie communale.

En 2010, de nombreux bénévoles se sont engagés, en 2011 de nouveaux seront encore nécessaires pour animer notre village, conserver ses attraits et sa dimension humaine.

Actuellement des réformes importantes qui touchent nos collectivités locales sont engagées.

Heureusement, elles préservent nos communes, cellules de base de notre démocratie et premier échelon de proximité.

Aujourd'hui aussi, tout devient plus complexe, les dossiers sont souvent plus difficiles à faire avancer : nous le mesurons hélas chaque jour.

Pourtant, sachez que votre conseil municipal et moi-même, sommes déterminés pour 2011 à continuer de vous servir de notre mieux et à faire en sorte que notre village soit toujours aussi agréable.

A toutes et à tous, bonne et heureuse année 2011.



**La mairie est ouverte au public
le lundi de 16h à 19h et le jeudi de 16h à 18h
avec présence d'un élu ou sur rendez-vous.**

**Permanence de Denis Merville, Conseiller Général
Maire, le samedi matin de 9h à 10h30 (confirmée par
voie de presse) ou sur rendez-vous.**

Tél : 02.35.20.90.07 - Fax : 02.35.55.78.91

Courriel : mairie-sainneville-sur-seine@wanadoo.fr

ETAT CIVIL 2010 Arrêté au 15 décembre

NAISSANCES

Le 16 janvier Emma Annick Martine BERGIER
Le 18 janvier Estéban Gaël Jean-Paul SAILLARD
Le 5 avril Mattéo Jean-Claude Jean-Marie BREARD
Le 10 avril Paul Guillaume LE TROCQUER
Le 30 mai Tom François Pierre QUEVAL
Le 23 août Noam Hervé Philippe DALIDO
Le 21 octobre Maé Michel Lilian GOUESLAIN
Le 26 novembre Valentine Emilie Rose CONDOR

DECES

Le 4 janvier Jacques Edouard Alphonse SOUCHON
Le 4 juin Max Louis Marcel LÉCOMTE
Le 25 août Michel Henri Louis JOUEN
Le 1er septembre Jean-Pierre Louis Albert BUREL
Le 29 octobre Elise Germaine DELAMARE épouse COSSON

MARIAGES

Le 10 juillet Wolfgang André Roland AVENEL et Ivani Marie DUBOURG
Le 4 septembre Grégory Patrick FRIBOULET et Leticia Francisca DE PAEPE
Le 18 septembre Alexandre Philippe BENARD et Stéphanie Martine Céline LEVIEUX
Le 25 septembre Jonathan Christopher HAMEL et Morgane Nathalie SOUDAIS

NOCES DE DIAMANT

Le 16 octobre Claude Albert MARECAL et Françoise Suzanne Andrée PHILIPPE

Les manifestations et événements communaux

Le 13 janvier : Des vœux chaleureux pour les responsables locaux

Denis Merville, Conseiller Général-Maire, entouré de son conseil municipal accueillait les personnalités du Canton ainsi que toutes celles et tous ceux qui ont une responsabilité particulière dans la commune et les principaux responsables administratifs afin de leur présenter ses vœux pour la nouvelle année.

Revenant sur la crise économique qui malheureusement n'épargnait personne, il a appelé l'assistance à plus de solidarité et au rassemblement pour avancer ensemble sur les dossiers et projets en cours.

Le 20 janvier : Des vœux entre Sainnevillais

Moment annuel attendu par les Sainnevillais que sont les vœux de la municipalité. Denis Merville après avoir fait le bilan de l'année écoulée, annonçait les grandes lignes de 2010 avec divers travaux et notamment le projet de construction de 23 logements HQE sur le terrain de la kermesse permettant ainsi aux aînés et aux jeunes de rester dans le village.

Il en appelait également à tous, bénévoles et visiteurs, pour se retrouver plus souvent aux nombreuses manifestations locales.

Le 6 février : L'Assemblée Générale des Anciens Combattants

L'Assemblée Générale de la section sainnevillaise des anciens combattants s'est déroulée sous la présidence de Monique Harois. Après avoir observé, une minute de silence en mémoire de Maurice Malandain, Marie-Claire Barrée, secrétaire-trésorière, présentait le bilan financier. Rappelant que l'association aligne son calendrier sur celui de St Romain, elle annonçait une sortie commune le 16 mars à Nesles dans le Nord pour une soirée cabaret. Notons que ces quatorze adhérents font perdurer notamment le devoir de mémoire avec les commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918 en présence des enfants des écoles.

Le 3 mars : Sortie annuelle au Salon International de l'Agriculture à Paris

Soixante quinze personnes ont pris la direction de Paris, en car, pour passer la journée au Salon de l'agriculture. Huit halls de découvertes, d'animaux de ferme et de saveurs des régions ont fait briller les yeux de ces « lève-tôt ». La plus grande ferme de France, comme l'appelle les médias, est sans conteste la plus belle vitrine de notre terroir.

Le 19 mars : L'accueil des nouveaux Sainnevillais et des décorations

Denis Merville, premier magistrat et son équipe accueillaient les nouveaux habitants pour leur présenter le fonctionnement du village, les responsables d'associations ainsi que les projets municipaux.

Cette sympathique manifestation était l'occasion également de féliciter des médaillés du travail.

Trois récipiendaires : Nadine Caniel, échelon Vermeil, Cécile Burel, Christiane Tessier, échelon Grand Or ont reçu diplômes et bouquets avant que l'assemblée ne partage le verre de l'amitié

Le 8 mai : Une commémoration avec les enfants

Dépôt de gerbes au monument aux Morts, recueillement, puis « Marseillaise » entonnée par les écoliers ont marqué la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Lors du traditionnel vin d'honneur, Denis Merville remettait à Victor Toutain, doyen du village, le diplôme d'honneur aux combattants de l'armée française de 1939-1945.



Le 13 mai : Une exposition de qualité

La commune organisait avec le Centre Havrais de Recherche Historique une exposition « Saint Romain, son canton et la vallée de Seine autour des années 1900 » à la salle culturelle pendant quatre jours du jeudi 13 au dimanche 16 mai. L'inauguration ouverte à tous était le moment de féliciter et remercier tous ces amoureux de patrimoine attachés aux traces de notre passé. Quarante deux photographies dont l'église de Sainneville, le concours agricole de Saint Romain en juillet 1910, Saint Jean d'Abbetot, le château de Grosmesnil en 1906 ... pouvaient être admirées.



Le 29 mai : En l'honneur des mamans

Samedi soir, comme il est de tradition, Mr le Maire entouré des membres du conseil a reçu les mamans à la salle culturelle afin de leur souhaiter une bonne fête.

Mr le Maire n'a pas manqué de leur rendre hommage : notant que si elles avaient leur mission professionnelle, elles avaient aussi un rôle important à gérer la maison, à veiller à l'éducation des futurs adultes. Le verre de l'amitié fut pris en leur honneur et une rose leur fut remise à chacune.



Le 13 juin : Le VTT à l'honneur

Une quinzaine de vététistes était au départ de la randonnée organisée par Frédéric Pétigny et la commission jeunesse et sports de la municipalité. Cette randonnée VTT à dominante tout chemin a traversé les communes d'Épretot, d'Étainhus, de Graimbouville, de Gommerville et de Saint Romain de Colbosc.

Le groupe était de retour sous le soleil vers 12 heures.

Tous les participants ont été accueillis dans la salle culturelle pour prendre un rafraîchissement bien mérité.



Le 15 juin : Les Aînés en balade

Cette année, nos aînés étaient plus d'une soixantaine à participer à la sortie annuelle organisée par la municipalité accompagnés de Mrs Merville et Banville et de Mmes Barrée et Basire.

Dès 7h30, tous étaient prêts pour le départ en direction de la Baie de Somme où les attendait le petit train du Crotoy, pour les emmener jusqu'à St Valery sur Somme en voitures authentiques de la Belle Époque tractée par la locomotive à vapeur.

Puis vint l'heure de se diriger vers Cayeux sur Mer où le restaurant les attendait. Après un bon repas, nos Aînés ont repris leur balade en direction du Musée le « Picarvie » où une très belle reconstitution de la vie paysanne et des métiers d'autrefois était exposée.

Avant de rentrer, une sortie libre fut proposée à St Valery.

L'apéritif a été offert pour bien finir cette belle journée entre amis, au retour vers 19h30.





Le 4 juillet : Le traditionnel vide-greniers : un réel succès

Beaucoup de succès pour ce vide-greniers installé sur le terrain de la kermesse organisé par la municipalité en partenariat avec toutes les associations locales. A la grande satisfaction des organisateurs et de la centaine d'exposants, plus de 1700 chineurs ont déambulé, les uns ont pu faire quelques bénéfices et les autres ont pu trouver leur bonheur à moindre coût.

Les visiteurs pouvaient se désaltérer, profiter des frites – saucisses et des excellentes pâtisseries réalisées par les différents membres des associations sainnevillaises.



Le 9 juillet : Une 1^{ère} : Le podium du Courrier Cauchois

Grande première au village avec la venue du podium du Courrier Cauchois. Cinq cents sainnevillais et voisins séduits par cette initiative sont venus applaudir différents artistes aux prestations acrobatiques et tours de magie, Jean Avenel, comique cauchois, des chanteurs de l'association Espoir d'une voix, et Jean-Louis, vedette de cette tournée, accompagnés de l'orchestre Millenium.com... Hommes, femmes, enfants rivés au pied du podium ont applaudi, fredonné et dansé profitant de cette chaude soirée exceptionnelle. Les commerces du village restés ouverts jusqu'à minuit ont servi frites, saucisses et boissons.



Le 22 août : La 43^{ème} kermesse : parachutisme et country

Belle affluence pour la 43^{ème} édition de la fête villageoise organisée par le Comité des Fêtes.

Les nombreux visiteurs ont pu se divertir autour du jeu de massacre, de la pêche miraculeuse, du crève-ballons, du jeu de quilles, du lapinodrome ... ou autres loteries. En attendant le largage des huit parachutistes, le public familial a pu apprécier les démonstrations de danse-country et écouter les chants des mandarins, bavettes, perruches ... présents au stand de la Société des Volières Havraises.



Le 11 septembre : La sortie du village : 160 participants

Cette année la municipalité proposait aux Sainnevillais un temps de rencontre lors d'une sortie à Saint Malo et Cancale. Ils furent près de 160 à répondre à cette proposition, trois cars furent nécessaires.

Avec un départ à 6h30, et une halte afin de prendre un petit café ou autre, la sortie fût divisée en deux groupes pour la journée. Pendant que l'un profitait d'une visite guidée sur les remparts, relatant Chateaubriand, Anne de Bretagne, Surcouf, J.Cartier..., l'autre rejoignait Cancale où une dégustation d'huîtres les attendait puis une balade par la côte en passant par la pointe du Grouin.

Tous se retrouvèrent le midi, au restaurant le CHATEAUBRIAND où ils surent apprécier le repas qui leur avait été préparé et ceci dans une ambiance décontractée. Au retour, chacun n'avait qu'un souhait : repartir en 2011



Le 19 septembre : La sortie pédestre annuelle

De bon matin, ce 19 septembre, les marcheurs étaient au rendez-vous désormais annuel pour une sortie sympathique ouverte à tous. Frédéric Pétigny, organisateur de cette randonnée a emmené le groupe sur le circuit N°2 de la brochure « Vallons en Pointe de Caux » dit de la Garenne. C'est ainsi que ces sportifs ont parcouru près de 10 kms en passant par les communes d'Épretot, d'Étainhus et de Grambouville. Un petit réconfort (boissons, gâteaux) les attendait à leur retour.

Le 25 septembre : Sainneville toujours fleuri grâce à des bénévoles

Les bénévoles du comité de fleurissement, présidé par Christian Leclerc, étaient conviés à un pot de remerciements. Bravo à ces jardiniers bénévoles, qui tout au long de l'année, viennent repiquer, planter, installer les massifs. C'est aussi grâce à toutes ces petites mains de plus en plus nombreuses (quarante personnes), que le village peut être fier d'être classé « Trois fleurs » au concours « Villes et villages fleuris » au plan national.



Le 11 octobre : Le cancer, un fléau à combattre

Depuis près de 30 ans, la commune de Sainneville sur Seine est sensible à la lutte contre le cancer. Une fois l'an, les conseillers municipaux, les membres du CCAS et de bonnes volontés passent dans tous les foyers. Les Sainnevillais sont généreux : 2 700 euros cette année. Cela nous place au premier rang des Communes du Département pour le montant des dons par habitant. Cette année pour marquer l'événement contre le cancer du sein intitulé « Octobre rose », les enfants de l'école ont effectué un lâcher de ballons roses, synonyme de recherche et d'espoir. Le lendemain, une conférence avec les Docteurs Verzaux, David et Benhammouda avait lieu pour sensibiliser les sainnevillais à cette terrible maladie.

Le 16 octobre : Françoise et Claude Marécal en diamant

Le Maire Denis Merville, entouré de ses adjoints Philippe Champion et Christian Leclerc et d'une nombreuse assemblée ont accueilli, comme il se doit, les époux Marécal pour célébrer leurs Noces de Diamant. 60 ans d'union pour ces sainnevillais bien connus pour œuvrer et avoir œuvré activement à la vie communale. Françoise a été notamment élue municipale pendant quarante neuf années dont plusieurs mandats en qualité d'adjointe. Félicitations à ces toujours jeunes mariés et rendez-vous pour les noces de platine.

Le 27 octobre : Sortie Karting pour les jeunes

Un après-midi karting à Rouen organisé par la mairie a été proposé pendant les vacances de la Toussaint pour les ados de 12 à 18 ans. Après un débriefing par l'équipe d'animation sur le fonctionnement du kart et les consignes de sécurité, la compétition a pu se dérouler en équipe pour trois séries d'environ 10mn. La journée s'est terminée par une remise de médailles pour tous les pilotes, suivie d'une boisson offerte. De retour vers 18h, chacun a pu regagner son domicile avec plein de super souvenirs.

Le 8 novembre : La remise des prix du fleurissement

Le 8 novembre, la municipalité rendait le verdict du concours communal de fleurissement. Après avoir remercié le jury composé de Marie Renée Rocher de Saint Vigor d'Ymonville, Christian Leroux de Rolleville et Jean Marie Poulain de Manéglise pour leur disponibilité, Denis Merville, Maire, a félicité l'ensemble des participants pour leurs talents et les encouragea à poursuivre l'embellissement du village. Ainsi, Mr et Mme Yann Champion, Mr et Mme Philippe Lemaistre, Mme Micheline Maze, Mr et Mme Pascal Crochemore, Mr et Mme Gilbert Lemoine, Mr et Mme Laurent Belbouche, Mr et Mme Philippe Banville, Mr et Mme Christian Bruneval ont été récompensés par la commune. Quant à Mr et Mme Philippe Champion et Mr et Mme Jean-Claude Valin, ils ont reçu les honneurs du Département.

Au cours de cette manifestation, Christian Leclerc, adjoint, a reçu la Croix de chevalier dans l'ordre du Mérite agricole des mains de son Maire. Depuis 1983, il préside le comité de fleurissement qui rayonne sous son impulsion. Il était légitime qu'au plus haut niveau, ses mérites soient reconnus. Merci à Christian et Jocelyne.

Le 10 novembre : Une commémoration toujours aussi suivie

Les Anciens Combattants avaient rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie aux Monuments aux Morts à 17h ; ils ont été reçus à la salle culturelle où Mme Harois, présidente, a remercié l'assistance.

En fin de journée, Denis Merville honora des travailleurs. Régis Tassel, échelon Vermeil, Alex Feuilloley, échelon Or, Francis Leroux et Philippe Banville, échelon Grand Or ont reçu de la part des membres du Conseil Municipal diplômes et bouquets avant que Mr le Maire n'invite tout le monde à partager le cocktail.





Le 3 et 4 décembre : Le village se mobilise pour le Téléthon

En fin de journée, les écoliers ont effectué un lâcher de ballons colorés pour le coup d'envoi du Téléthon. A la nuit tombée, les Sainnevillais équipés de bottes et de lampes de poche ont fait une promenade de 4kms autour du village. Chocolat chaud ou apéritif concluait cette randonnée nocturne à la salle culturelle où les dons étaient enregistrés.



Le 5 décembre : Le traditionnel Concert de Noël

L'église était comble pour écouter les soixante choristes de la chorale « Chœur à Cœur » de Beuzeville la Grenier, dirigés par Michel Brennetot. Negros spirituals, chants de Noël, classiques, religieux, contemporains tel était le répertoire qui a ravi un public conquis.

Merci au Père Fould de nous avoir permis le concert dans l'église.



Le 11 décembre : Notre territoire conté par la Compagnie ArtGoNotes

Caroline Sire et Jacques Combe sont venus raconter des histoires qu'ils ont glanées, çà et là, dans notre territoire. Avec leur talent, mélangeant anecdotes du quotidien avec imaginaire, tout en utilisant des expressions locales et le parler cauchois, ils ont restitué une part de notre patrimoine, au cours du spectacle « Territoire, terre d'histoires » proposé par Caux Estuaire.



Le 16 décembre : Le Père Noël gâte les enfants

Avant les vacances, les enfants de l'école ont proposé un spectacle en interprétant des chansons de Noël en français et en anglais. Applaudissements, rires et excitations fusaient avec l'arrivée surprise du Père Noël portant dans sa hotte friandises et livres offerts par la municipalité à chaque enfant.



Le 18 décembre : Le Père Noël passe aussi pour les aînés

Quatre-vingt-six aînés étaient conviés au traditionnel goûter de Noël à la salle des fêtes. Après un spectacle du Centre Artistique de l'estuaire de Saint Vigor d'Ymonville et une démonstration de danse country par l'ASL, tous ont partagé une collation hivernale. Les élus ont eu le plaisir de remettre à chaque convive le Colis de Noël offert par la municipalité et les membres du Comité des Fêtes un cadeau surprise.



Environnement

Notre commune a participé aux Journées Eco'akt en septembre organisées par Caux Estuaire et de nombreux partenaires. C'était l'occasion pour Sainneville de montrer toutes les actions menées en faveur de l'environnement ; vous en trouverez quelques exemples ci-dessous.

L'HABILLAGE DES TRANSFORMATEURS

Les élus locaux, soucieux de l'environnement, ont trouvé une solution pour habiller les transformateurs électriques, inesthétiques et souvent implantés en plein cœur du village comme cela est le cas à Sainneville sur Seine. Un habillage en bois, un soubassement en briques et une couverture en ardoises les ont rendu plus discrets et mieux intégrés dans la nature. Ces travaux financés à cent pour cent par la mairie, avec l'accord de ERDF, ont été réalisés à Sainneville sur Seine. Un exemple à développer ou à faire supporter par les distributeurs d'énergie.



Avant



Après



LA CREATION D'UNE FASCINE

C'est un exemple qu'il faudrait davantage développer en incitant les propriétaires à autoriser l'implantation de fascines aux endroits stratégiques de la commune. Nous avons pu constater l'efficacité de cet aménagement au cours des récentes précipitations pluviales. Rappelons que la fascine ne fait pas barrage à l'eau, mais ralentit de façon sensible son ruissellement tout en filtrant les limons retenus dans la parcelle située en amont, et en préservant aussi les nappes phréatiques. Cet ouvrage peut être vu à Sainneville sur Seine sur la propriété de Monsieur Derrey, route de Montivilliers.

DES MARES PRESERVEES

Nos ancêtres, très prévoyants, avaient travaillé dans une logique parfaite en aménageant des mares à des endroits adaptés. Malheureusement, elles n'ont pas toutes été préservées ou été entretenues. La municipalité de Sainneville sur Seine, depuis une vingtaine d'années a souhaité le faire. Aujourd'hui, beaucoup de nos mares ont retrouvé leur efficacité d'autrefois. La commune a pour volonté d'avoir un regard sur leurs curages réguliers et se donne le droit d'y conduire aussi les eaux pluviales de la voirie. Cela préserve également certains riverains des inondations. Rappelons aussi qu'elles peuvent avoir un rôle important en cas d'incendie dans les hameaux où les pressions de réseaux sont souvent faibles. Voici deux exemples de mares réhabilitées regroupant utilité et efficacité, tout en préservant la faune et la flore : la mare du Héroboc et la mare Impasse d'Etainhus.



NOS TALUS PLANTES

Quelques routes communales, menant au village, sont bordées de hauts talus cauchois, parfois difficiles à entretenir. La commune, avec l'accord des propriétaires les a aménagés en les plantant sur bâche tissée. Cette décision lie le côté écologique et décoratif nécessaire à notre image : la commune est classée village fleuri avec trois fleurs à son palmarès. Les nuances des différentes couleurs du feuillage variant suivant la saison donnent toute l'année un aspect soigné et peu exigeant. D'autres talus sont appelés à être aménagés de la même façon.

Les travaux



Les ABRIBUS « recoiffés »

Suite au vieillissement naturel ou à des actes malveillants, il a été nécessaire de procéder à la rénovation des cinq abribus de la commune. L'entreprise Mousse est intervenue en août dernier afin de « coiffer » d'ardoises ces jolies cabanes en colombages. Pour ce, nous avons pu obtenir une aide exceptionnelle de l'Etat.

EGLISE

Si l'hiver particulièrement rigoureux de cette année a fait subir à notre voirie d'importantes dégradations, il n'a pas épargné non plus les façades de l'Eglise (soubassements). A notre demande, l'entreprise BEAURAIN a dû intervenir en urgence pour consolider un bas de mur qui suite au dégel s'est trouvé soufflé.



Une PISTE CYCLO-CROSS aménagée



Une piste de cyclo-cross a été réalisée pour le bonheur des petits et grands « sportifs ».

Cet espace ludique, situé près du stade, a dû être sécurisé avec une clôture en bois (80 m de long) afin de préserver les vélos et VTT de l'irruption d'engins à moteur non autorisés (quads, motos, voitures, ...). L'entreprise Vasset a été choisie pour sa réalisation. Il est rappelé que cette piste est placée sous la responsabilité de ses utilisateurs.

Sensibilisation avec un essai d'un RADAR PÉDAGOGIQUE

La municipalité, sensible aux problèmes de sécurité routière, a depuis plusieurs années dénoncé la vitesse excessive dans le village, notamment sur la RD 31, à la cour souveraine.

Après de nombreux travaux, installation de feux tricolores, mise en place d'une traversée piétonne, la création d'un giratoire, la pose d'îlots centraux, force est de constater une trop grande vitesse des véhicules. Un radar pédagogique a donc été demandé au conseil général pour une période de deux mois afin de sensibiliser les conducteurs. A cet endroit, la vitesse est limitée à 50km/h. Espérons que ce radar préventif fera prendre conscience aux automobilistes de lever le pied !



ENTRETIEN DES ROUTES EN HIVER

Une convention a été signée avec la SAPN pour entretenir nos routes, rues, impasses et ainsi apporter un service efficace auprès de la population.

Sur simple appel de la mairie, cette société intervient soit avec un traitement préventif (salage) soit avec un traitement curatif (dégagement avec chasse-neige suivi d'un salage).

De plus, en cas de nécessité, des bacs à sable et sel sont mis à votre disposition dans tous les hameaux.



LOTISSEMENT : la construction des 23 logements va débuter en 2011

L'équipe municipale souhaite garder les jeunes ménages mais aussi sa population vieillissante très attachée au village. Elle a donc travaillé avec l'Estuaire de la Seine, au projet de construction d'un ensemble de 23 logements de haute qualité environnementale, à caractère social, afin de répondre à une demande locale très forte. Les travaux devraient débuter prochainement sur le terrain de la kermesse.

Un véritable « écoquartier » à la campagne.

Les logements proposés sont de type F3 et F4 avec petit cellier, jardin privatif et plate-forme pour automobile. Ils seront équipés de pompe à chaleur pour les sanitaires, les toitures seront en zinc et les boiseries en menuiserie aluminium. Seize logements en location sur environ 250m² (dépendances comprises) chacun seront disponibles courant 2012.

Sept logements en accession à la propriété sur environ 600m² chacun (dépendances comprises) construit de manières similaires avec en plus un garage compléteront ce projet.

Un espace végétal naturel avec différents arbres dont des fruitiers agrémentera ce lotissement où l'on pourra se promener en toute tranquillité.

VOIRIE : d'indispensables travaux

L'hiver dernier, rigoureux et neigeux a endommagé bon nombre de routes : nids de poules, fissures, sauts de plaques ... La réfection de ces chaussées a été effectuée en mai-juin par l'entreprise Durécu SMVA d'Anglesqueville l'Esneval avec le concours financier du Conseil Général.



Les VOILETS DE L'ECOLE changés



Les volets d'origine de l'école (20 ans) ont été changés.

C'est ainsi que la société STB de St Aubin Routot a posé 28 volets électriques apportant confort et isolation aux acteurs de la vie scolaire. Le financement en a été assuré à 50% par une aide exceptionnelle de l'Etat.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX PREVUS EN 2011

- Construction d'un local technique route de la Mare Violette près du terrain de foot (permis de construire en cours).
- Réfection intérieure et extérieure de l'église ; gros chantier réalisé par tranche sur plusieurs années suite à l'étude d'une architecte Mme Caron.
- Travaux de voiries divers.
- Mise en place d'un véritable « espace public numérique » avec l'ASCL si les candidats à l'informatique sont en nombre suffisant.

La vie scolaire

Ecole des Pommiers : Directrice Martine LETOURNEUR 02.35.20.88.26

L'ECOLE DES POMMIERS : effectifs en hausse

De la Grande Section de Maternelle au Cours Moyen 2^{ème} année, notre école compte trois classes, fréquentées par soixante-douze élèves répartis comme suit :

- 30 dans la classe maternelle de Cora LEGOUBE dont 14 en petite, 5 en moyenne et 11 en grande section. Brigitte FRIBOULET, ASEM, assiste l'institutrice auprès des tout petits.

- 19 dans la classe primaire de Martine LETOURNEUR dont 8 en Cours Préparatoire, 8 en Cours Élémentaire 1^{ère} année et 3 en Cours Élémentaire 2^{ème} année.

- 23 dans la classe primaire de Delphine BAUDRY dont 7 en Cours Élémentaire 2^{ème} année, 11 en Cours Moyen 1^{ère} année et 5 en Cours Moyen 2^{ème} année.

Au cours de l'année 2010, nous avons à plusieurs reprises franchi les grilles de l'école pour admirer les couleurs chatoyantes de l'Automne dans l'arboretum du Parc de Rouelles et mieux faire connaissance avec les différentes essences d'arbres.

Nous avons retrouvé avec grand plaisir Edouard STALIN, animateur de la Communauté de Communes qui est intervenu à plusieurs reprises dans nos classes afin d'initier petits et grands au recyclage des déchets. Nous sommes devenus presque des incollables !

Au mois de juin, c'est au Parc EANA que toute l'école s'est rassemblée autour de différents ateliers : autour de la rivière, la magie de l'eau, de la plante à la couleur, la Terre, une planète rare ou bien encore de drôles d'instruments réalisés à peu de frais.

Après un pique-nique rassemblant presque tous les parents d'élèves, l'année scolaire s'est achevée par un jeu de piste sur les chemins de randonnées de la commune.

Chaque élève admis en 6^{ème} s'est vu offrir un dictionnaire ou un atlas par Denis Merville et son Conseil Municipal.

Depuis la rentrée de septembre, nous avons continué à travailler sur le développement durable et la protection de l'environnement.

La classe des CE/CM a participé le 24 septembre à la journée Eco'akt réservée aux scolaires découvrant des ateliers ludiques autour de la consommation, des déchets, de l'alimentation et de la biodiversité.

Les CP/CE et CM ont assisté à la fabrication du cidre chez Mr et Mme CHAMPION et les classes maternelles sont allées à la Ferme Pédagogique d'Epaville à St Martin du Manoir.

Ils ont terminé le premier trimestre scolaire par une sortie culturelle en allant applaudir le spectacle Klinke au Siroco.



LA CANTINE : c'est bon



POM'HAPPY : Barbara MARTIN 06.34.05.49.10

L'association Pom'Happy prend en charge les enfants de l'école avant et après la journée de classe.

De 8h à 8h45 et de 16h30 à 18h30, Léticia FRIBOULET occupe les élèves en leur proposant des jeux et des animations dans la salle de restauration scolaire. Goûter, télévision, lecture d'histoires occupent les enfants pendant ce temps d'attente.

Pour cette nouvelle année scolaire, le bureau a changé. Barbara MARTIN est devenue présidente, Philippe CHAMPION vice-président et Isabelle GOURVIL secrétaire/trésorière.

La restauration scolaire proposée par la municipalité entame sa deuxième année.

Ce service permet ainsi aux élèves de déjeuner sur place. A l'heure actuelle, la société « Cuisine Evolutive » livre en moyenne vingt repas par jour servis par Léticia FRIBOULET et Véronique MADELAINE. Il reste des places disponibles ; vous pouvez inscrire votre enfant pour un ou plusieurs repas , 24 heures à l'avance sans engagement dans la durée. Ce service, indispensable pour certains parents, favorise la pérennité de l'école en conservant les élèves.

GARDERIE PERISCOLAIRE : un service apprécié



LUDISPORTS : une initiation sportive ludique



Le dispositif Ludisports initié par le Conseil Général a repris à la rentrée de septembre.

Au cours de l'année, douze enfants vont ainsi pouvoir découvrir et s'initier à différentes activités avec Charles, éducateur sportif, les vendredis soir de 16h45 à 17h45.

Le premier trimestre a été consacré au Tennis de Table ; au cours du deuxième trimestre, les enfants feront de l'Expression Corporelle ; différents Jeux de Ballons leur seront proposés pour le dernier trimestre de l'année scolaire.

Rappelons que les inscriptions se font en mairie et que le nombre de « petits sportifs » est limité.

Les commerces

Notre village est l'un des rares à avoir encore des commerces de proximité.

Très attachée à ces services indispensables à la population, la municipalité met tout en œuvre pour les garder.

Sur la place du village, trois commerces vous accueillent toute la semaine et n'hésitent pas à participer à la vie de la commune.



RÉOUVERTURE DE LA BOULANGERIE

Le bon pain est de retour dans notre commune. James CLERON et sa compagne Noémie, ont repris la boulangerie-pâtisserie locale en juin. Pain chaud, trois fois par jour (12h, 16h et 18H30), spécialités de pain aux figues, aux dattes, ...sandwiches à la demande sont les produits frais qu'ils vous proposent du mardi au samedi de 6h30 à 13h et de 16h à 19h30 et le dimanche de 7h à 13h.

Les commerces (suite)



LE GARAGE de DAVY DUBUC

Sur l'axe principal de la commune, au hameau de la Cour Souveraine se trouve le garage de Davy DUBUC. Il vous propose la réparation de véhicules toutes marques et s'est spécialisé en vente de voitures d'occasion.

Mais n'oublions pas toutes les autres entreprises implantées dans notre village et remercions en particulier pour leur participation à la venue du Podium du Courrier Cauchois : CTRI, Entreprise Martin Espaces Verts, Concept Evènement, Le Havre Carrelage et Techni-chape, la Ferme Drumare, Entreprise Bruno Savalle et la Boucherie Ferme Drumare.

LE BAR-TABAC « Le Sainnevillais »

Plus qu'un bar-tabac classique telle est la devise d'Agnès SBRUGNERA.

Cette commerçante vous propose une multitude de produits et de services : la presse régionale, les jeux de tirage et de grattage de la Française des Jeux, un Point Poste avec notamment vente de timbres et d'enveloppes, envois et retraits de courrier, un dépôt de bouteilles de gaz et avec le Réseau A2PAS divers retraits et dépôts de matériel (livebox, téléphone portable, décodeur Canal+...).

De 6h30 à 19h30 en semaine sauf le mercredi jour de fermeture et le dimanche jusqu'à 13h.

L'ESPACE FRAICHEUR

Epicerie, charcuterie, fruits et légumes, produits laitiers, presse, produits d'entretien ...une véritable mini supérette où vous trouverez tous les produits courants à des prix compétitifs.

Ce magasin franchisé fait accessoirement dépôt de pains et peut vous livrer vos courses.

Alexandra LESEIGNEUR accueille les clients du lundi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30, le dimanche de 8h30 à 12h30, fermé le mercredi.

Les Associations



ASSOCIATION SAINNEVILLE CULTURE ET LOISIRS

L'Association Sainneville Culture et Loisirs vous propose diverses activités toute au long de l'année tels que danse enfants, baby-gym, bricolage enfants, country enfants et adultes, théâtre adultes, scrapbooking, informatique adultes ...

A ce jour, 37 enfants et 27 adultes sont inscrits. Le prix de l'inscription pour l'année est de 120 € pour une activité et de 140 € pour toutes les activités.

Des animations sont prévues, au cours de l'année : loto, foire à tout, fête de la musique, concours de dessin, bal costumé pour les enfants...Vous pouvez louer des costumes le jeudi de 18h à 19h.

Pour bien commencer l'année 2011, l'association organise une sortie dîner-spectacle au cabaret « Les enfants terribles » à Elbeuf, le Samedi 26 Mars 2011.

Réservation dès Janvier auprès de Brigitte FRIBOULET (présidente) 02.35.20.95.07



CLUB DES AÎNÉS : amitié et convivialité sont là !

Le club présidé par Françoise MARECAL permet à nos aînés non seulement de se retrouver le 1er mardi de chaque mois pour les réunions où ils jouent aux dominos et aux cartes, mais aussi de partager des moments de convivialité : en janvier dernier, loto et galette des rois, le 2 février, après-midi festif avec crêpes et beignets.

Le temps fort de l'année est le voyage annuel offert par la commune, lequel cette année a eu pour destination la Baie de Somme le 15 juin.

Un buffet campagnard attendait nos quarante adhérents, le 13 juillet dernier, pour la clôture des réunions. Les activités de l'association ont repris en octobre. Nos amis ont participé le 18 novembre à la Fête de l'Amitié au Siroco à St Romain ; l'année se terminant par la remise du traditionnel colis de Noël ainsi qu'un goûter.

Contact : Françoise MARECAL 02.35.20.96.57

CLUB DE PETANQUE SAINNEVILLAIS : bientôt 20 ans



Fier de ses cinquante six adhérents, le club enregistre cette année une 4ème victoire au trophée « entre terre et mer » avec les clubs de Turretot, St Pierre en Port, Notre Dame de Gravenchon et le Grand port maritime du Havre ainsi que la montée d'une équipe en 2ème division départementale au championnat des clubs.

L'année 2011 verra cette association fêter ses 20 ans.

Un après-midi « portes ouvertes » en partenariat avec la mairie sera organisée pour faire découvrir la pétanque aux sainnevillais au travers de cours d'apprentissage, de parties disputées ...

Le 14 juillet, les membres du club organiseront un grand concours fédéral en triplette mixte.

Ils participeront le premier week-end de juillet au 50ème anniversaire de « La Marseillaise », le plus grand rassemblement des adeptes de cette discipline dans le monde où plus de 15 000 compétiteurs sont attendus.

Contact : Mr Basset 06.20.92.20.96 - E.mail: h.basset@sfr.fr - Site internet : www.cpsainnevillais.com

COMITE DES FETES : on recrute !

Cette année, le Comité des Fêtes a connu une crise des effectifs. Lucien Tessier, valeureux président, s'est vu dans l'obligation de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire, en début d'année, afin de sauver la kermesse en péril. Une vingtaine de personnes a répondu présent et un nouveau bureau a été élu.

Mr Tessier garde sa fonction, Serge Friboulet devient vice-président, Christian Bruneval, trésorier et Christiane Tessier, secrétaire. La répartition des tâches a été effectuée. La kermesse a pu se dérouler grâce à la mobilisation de tous. Le comité, lieu de rencontres pour un moment de détente, de discussions et de convivialité est ouvert à des personnes extérieures, bénévoles pouvant apporter leur contribution. Les bonnes volontés sont invitées à le rejoindre.

Contact : Lucien TESSIER 02.35.20.91.58



ASSOCIATION SAINNEVILLE TENNIS LOISIRS : à vous de jouer !

L'Association Sainneville Tennis Loisirs, nouvelle appellation, permet à tous, initiés ou non de pratiquer ce jeu de raquettes quand vous le souhaitez.

Régulièrement, occasionnellement, avec un partenaire ou plusieurs, en famille, entre amis, vous pouvez taper la balle jaune sur le court mis à votre disposition.

Une cotisation modique de 15 € pour l'année vous sera demandée pour principalement participer à l'entretien du court. Contact ASTL : Mr Pétigny 02.35.30.35.29

ENTENTE SPORTIF POINTE DE CAUX



L'E.S.P.C. évolue en maillot bleu et jaune et culotte bleue sur désormais trois terrains de football après le regroupement des communes de Saint Gilles, Etainhus et Sainneville.

Ainsi, le grand nombre de licenciés obtenu permet la représentation de toutes les catégories du débutant au senior dans le championnat du District Maritime. Cette

année, deux équipes de jeunes, les benjamins et les U15 ont été finalistes de leur championnat.

En plus des compétitions traditionnelles, le club organise chaque année différents tournois comme par exemple le Challenge Mélanie au week-end de la Pentecôte s'adressant aux poussins où équipes locales, régionales voire nationales s'affrontent.

L'ESPC propose également des manifestations bien ancrées dans notre paysage ; les vide-Greniers de St Gilles de la Neuville, le dernier dimanche d'avril et d'Etainhus, le dimanche après le 1er novembre et un loto en hiver.

Rappelons que le siège administratif se situe à Sainneville, 1 place de l'église (ancienne mairie) au 02.35.30.56.27 responsable Michel Godin. Les locaux sont mis à disposition par la mairie.

Le siège technique est à Etainhus Tel et Fax : 02.35.20.09.37 - Site web : <http://www.espc76.fr>

Bonne Année 2011

L'Equipe Municipale



QUELQUES DATES DE MANIFESTATIONS A RETENIR POUR 2011

Le 11 janvier	Vœux du Conseiller Général -
Le 17 janvier	Vœux aux Sainnevillais
Le 23 février	Sortie au Salon de l'Agriculture
Le 17 avril	Foire à tout
Le 7 mai	Commémoration du 8 mai 1945
Le 28 mai	Fête des mères
Mi-juin	Randonnée vélo
Mi-juin	Sortie des aînés
Le 18 juin	Fête de la musique
Le 3 juillet	Vide-Greniers
Le 28 août	Kermesse
Mi-septembre	Sortie du village
Le 18 septembre	Randonnée pédestre
Le 10 novembre	Commémoration du 11 novembre 1918
Le 15 décembre	Noël des enfants de l'école
Le 17 décembre	Noël des aînés

Directeur de publication : Denis Merville

Conception et Coordination : Mathilde Renault

*Comité de rédaction : Mathilde Renault, Denis Merville, Christian Leclerc, Philippe Champion
et les membres de la Commission Communication*

Réalisation et Impression : La Petite Presse - Le Havre

Tirage 450 exemplaires sur papier recyclable